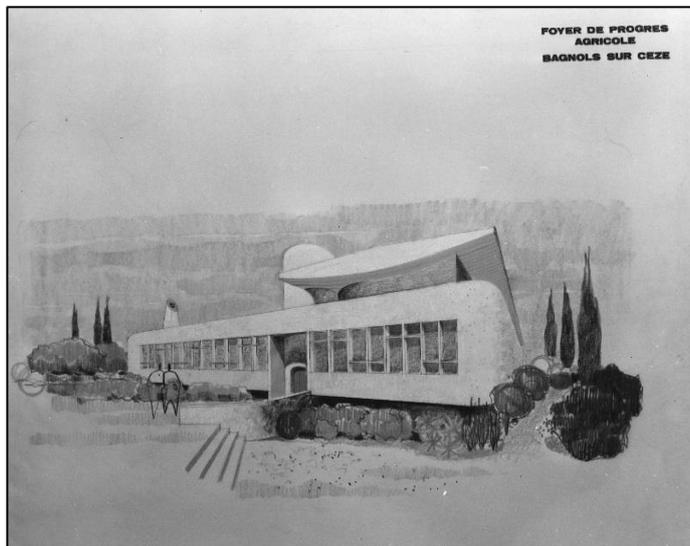
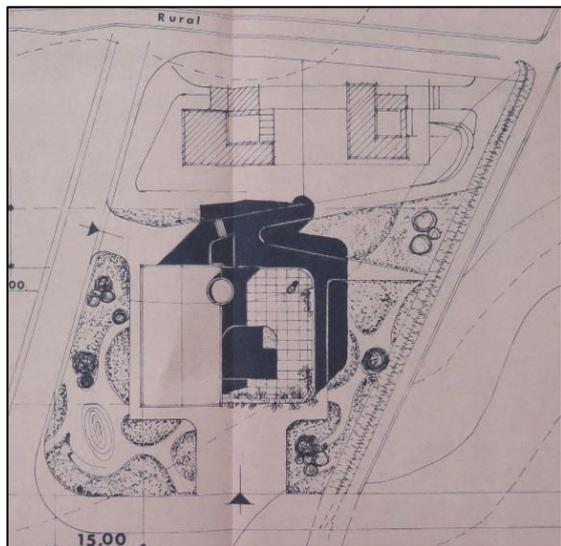


## BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard)

**ancien foyer de progrès agricole puis centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA), 10 avenue du Mail**

**Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 22/04/2022**

L'ancien foyer de progrès agricole construit en 1964-66 par Joseph Massota (1925-1989), désaffecté depuis 2016, propriété de la Région qui envisageait de le vendre à la Ville de Bagnols. La fille de l'architecte Isabelle Massota, inquiète devant l'état de l'édifice, labellisé « Architecture contemporaine remarquable » le 29 décembre 2015, a demandé la protection.



La création des Foyers de progrès agricole est issue du IIe Plan de modernisation et d'équipement de la France après-guerre. Les FPA sont des structures du Ministère de l'Agriculture à l'échelle des petites régions agricoles, mises en place pour développer les actions de vulgarisation et de formation professionnelle. Les premières réalisations datent de 1955. Il est prévu d'en équiper les 568 régions agricoles naturelles déterminées par le Ministère. L'objectif est de rompre l'isolement des agriculteurs, de favoriser le partage d'expérience, « *pour la démonstration de l'efficacité des techniques modernes* ». En 1966, la notion de vulgarisation est remplacée par celle de développement agricole pour une orientation vers l'amélioration de la gestion et de la commercialisation. En 1967, les CFPPA centres de formation professionnelle et de promotion sociale agricoles succèdent aux Foyers de Progrès Agricole.

Dans l'Hérault, les FPA de Béziers, Lodève, Pézenas, Saint-Pons-de-Thomières sont construits en 1959-1962. Dans le Gard, ceux de Saint-Gilles et Alès fonctionnent en 1960, puis sont créés ceux du Vigan et de Bagnols en 1964. Le besoin en formation professionnelle du milieu agricole, alors en pleine expansion dans le Gard avec l'irrigation apportée par la CNABRL de Philippe Lamour par pompage de l'eau du Rhône, n'est pas couvert par les établissements scolaires agricoles publics ou privés. D'où la construction du lycée agricole de Rodilhan et des deux centres de formation professionnelle de Bagnols et de Rodilhan, pour lesquels on fait appel à Joseph Massota qui a gagné auparavant le concours de la Maison de l'Agriculture de Nîmes. Le FPA de Bagnols est justement envisagé par le maire comme une « petite maison de l'agriculture ».

Le bâtiment est situé sur une parcelle de 2600m<sup>2</sup> toute proche du centre-ville, à côté du grand collège conçu par Badani et Roux-Dorlut en 1958, dans l'ouest de la ville, qui a connu un développement spectaculaire avec la création de la Ville Nouvelle par Candilis, Josic et Woods pour accueillir la population venue travailler à la centrale de Marcoule à partir de 1956.



Le bâtiment est disposé en U autour d'un patio central. Les deux ailes sont reliées par un portique du côté sud. La construction comporte trois niveaux : au sous-sol, les espaces annexes : garage, dépôt, chaufferie ainsi qu'un petit « laboratoire », au RDC les salles de cours et bureaux, au 1<sup>er</sup> les logements. L'aile ouest accueille une salle de cours de 70 m<sup>2</sup> et une salle de réunions de 140 m<sup>2</sup>, qui pouvait être divisée en deux espaces grâce à une cloison mobile. Le hall principal dessert à la fois ces salles, la cage d'escalier, les sanitaires et une salle de « vulgarisation ménagère ». Il est prolongé par un dégagement qui conduit aux bureaux du directeur et de son adjoint, de la « vulgarisatrice » et de la secrétaire, situés dans l'aile est.

Les percements sont composés selon un rythme régulier basé sur un module d'1m de large, au nord, un jeu de traverses horizontales alternées, en béton, de l'intérieur, les percements constituent de véritables tableaux géométriques.

Comme dans plusieurs autres de ses réalisations (au domaine expérimentale de l'Espiguette en particulier), l'architecte joue sur le contraste entre les parements en béton brut de décoffrage et ceux recouverts d'un enduit à la finition rustique, qui s'inspire des enduits traditionnels fouettés.

La forme compacte du bâtiment est allégée par la présence du patio, par les courbes qui adoucissent les angles de la construction, par la forme inclinée du toit supérieur, qui lui donne un effet de légèreté et par la tour cylindrique de l'escalier.

Le patio, agrémenté d'un bassin, est traité en « jardin zen » et décoré d'un panneau décoratif mural en carreaux de lave émaillée dû à l'artiste Pierre Sicre Saint-Paul (1926-2018).

La parcelle sur laquelle est implanté le bâtiment comporte, du côté est, un jardin destiné aux cultures maraîchères et fruitières. Il faut préciser que l'intérieur du bâtiment a été récemment squatté et dégradé.

